

Le Comité Local d'Information et de Suivi (CLIS) est un organisme indépendant chargé par la loi de **suivre les études** menées par l'Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs (ANDRA) dans le laboratoire de Bure dans le cadre de la recherche sur la gestion des déchets radioactifs, et en particulier sur le projet de stockage de ces déchets en couche géologique profonde, **d'informer la population** et **d'organiser le débat** sur ce projet.

Mis en place en 1999 et constitué en association depuis 2008, le CLIS comprend 90 membres, parmi lesquels des représentants de l'Etat, des organismes professionnels, des syndicats, des associations environnementales et des professions médicales, et majoritairement des élus du Parlement, de la Région Grand Est, des départements de la Meuse et de la Haute-Marne, et de 47 communes autour de Bure.

L'objectif principal du CLIS est de donner au plus grand nombre toutes les informations disponibles pour que chacun puisse se faire sa propre opinion sur le projet de stockage.



Questionnaire

1) Comment avez-vous connu le CLIS ?

- Lors d'une réunion publique
- Par la Lettre du CLIS
- Sur internet
- Par des articles de presse
- Autres (à préciser)

2) Quelles informations souhaiteriez-vous recevoir sur le projet de stockage ?

.....

.....

.....

3) Comment souhaitez-vous être informé ?

- Par voie postale
 - Par voie électronique
 - Autres :
-
-